

 L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

→ MEILLAND-RICHARDIER REJOINT LE GROUPEMENT VIVAPLANTE

Les entreprises Meilland-Richardier et Vivaplante, toutes deux basées en région Rhône-Alpes, unissent leurs forces et optimisent leurs performances commerciales et logistiques, à compter du 1^{er} janvier 2018, afin de mieux répondre aux enjeux du marché et aux attentes des jardineriers. Ce rapprochement entre le spécialiste de la rose et le groupement de producteurs spécialisés se traduira par un meilleur service aux professionnels de la vente de végétaux.

L'intégration de la collection de rosiers Meilland va diversifier l'offre de Vivaplante et lui donner accès à ce nouveau rayon dans les points de vente. De leur côté, les acheteurs n'auront désormais plus qu'un seul interlocuteur pour toutes leurs commandes, et bénéficieront d'un franco de port plus accessible grâce à un disponible multi-gammes élargi. Cette simplification commerciale sera accompagnée d'une rationalisation logistique, puisque Vivaplante dispose de moyens intégrés performants. Les tournées permettent plusieurs livraisons par semaine en fonction des besoins, même en petites quantités. Un argument important, puisque le marché des rosiers s'oriente de plus en plus vers la vente de plants en végétation et fleuris. Une tendance de consommation qui exige des réapprovisionnements fréquents pour proposer des produits frais et attractifs, afin d'optimiser la gestion des stocks. La maîtrise complète de la logistique permet également la livraison sur rolls, avec un mix des gammes sur un même roll pour une seule livraison. Dans un secteur où la collaboration entre producteurs reste rare, le partenariat entre Meilland-Richardier et Vivaplante leur donne les moyens de pérenniser leur développement et les impose parmi les acteurs majeurs du marché.

Si la vente aux jardineriers est ainsi assurée par Vivaplante, Meilland-Richardier continuera à travailler directement avec ses autres clients professionnels, en France et à l'export : horticulteurs, paysagistes et collectivités. Quant à la commercialisation directe aux particuliers, en France et en Italie, elle passe par la vente à distance.

Rappelons que les producteurs regroupés au sein de Vivaplante proposent aux jardineriers de toute la France des gammes de plantes vivaces, aromatiques, plants potagers, plantes à massifs, plantes méditerranéennes, potées fleuries de vivaces et annuelles, et arbustes à petits fruits. L'organisation régionale du groupement s'appuie sur 15 sites de production, 40 chauffeurs-livreurs et trois bases commerciales, avec deux plateformes logistiques, dans le Rhône et en Bretagne. Fruit d'une logique de développement de services et de l'offre du groupe auprès de la distribution spécialisée, ce rapprochement constitue une étape supplémentaire pour s'adapter à un marché en pleine mutation. www.meillandrighardier.com, www.vivaplante.fr

Marie-Hélène Loaëc



MEILLAND
RICHARDIER
ROSES & JARDINS


 FILIÈRE DU VÉGÉTAL

→ Le groupe Or Brun acquiert Neudorff France sur le marché amateur



Le groupe Or Brun a annoncé le 2 novembre l'acquisition du fonds de commerce de Neudorff France et la signature d'un accord de distribution exclusif pour l'intégralité de son catalogue sous les marques Neudorff et Naturkraft. C'est la première étape de croissance stratégique pour enrichir le portefeuille d'Or Brun, pionnier du jardinage biologique, reconnu pour sa gamme d'amendements, terreaux et engrais, appartenant maintenant au groupe Éléphant Vert. Il proposera ainsi des solutions innovantes dans le marché des biointrants, son ambition étant de devenir un leader sur le marché

LES
GRAINES
D'OR



30 NOVEMBRE 2017
SALLE GAVEAU | PARIS 18^e
COCKTAIL | REMISE DES TROPHÉES

du jardin amateur avec une gamme de produits répondant au mieux aux besoins des jardiniers. Cela permettra aussi d'accroître la force de frappe commerciale d'Or Brun, se réjouit son nouveau directeur général, Christophe Juif. Michel Farkouh a assisté Or Brun dans cette transaction en qualité de consultant. www.or-brun.com

→ Rémi Bastien, nouveau directeur général chez HM.Clause

Nommé directeur général au 1^{er} septembre dernier, Rémi Bastien conduit désormais l'équipe dirigeante (GST), chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de marche à long terme de l'entreprise. Diplômé de l'Ina-PG, il était auparavant directeur général de Limagrain Europe (« business unit » de Limagrain, société mère de HM.Clause), parallèlement à sa fonction de président de l'UFS (Union française des semenciers), section maïs. Rémi Bastien rejoint le directeur général adjoint de HM.Clause, André Cariou, pour compléter le tandem de direction qui est la marque de fabrique de la structure de gouvernance de Limagrain. Basé à Portes-lès-Valence (26), il partagera son temps entre la France et le siège américain à Davis (Californie), avec l'ambition de faire de l'entreprise la première société de semences potagères d'ici 2023. www.hmclause.com



→ La Seine-et-Marne récompensée pour ses alignements d'arbres



Le département de Seine-et-Marne (77) a reçu le 2 novembre, dans le cadre du Salon du patrimoine à Paris, le Prix des Allées d'arbres, une récompense décernée pour la deuxième fois par la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France. Dans ce département francilien, les alignements d'arbres, implantés pour la plupart depuis plusieurs siècles, jouent un rôle esthétique et paysager majeur. Pour reconquérir ce patrimoine fortement diminué au cours du XX^e siècle, par des plantations sur des routes où ces arbres existaient auparavant et par la replantation après abattage d'arbres devenus dangereux, le département a élaboré un Schéma directeur des arbres d'alignement (Sdaa). Il a établi une cartographie précise des 340 km de routes sur lesquelles ces alignements sont prioritaires, en prenant en compte différents critères : paysages, types de route, enjeux écologiques et agricoles. Cette action menée au plus près des agriculteurs et des habitants renforce le rôle du département comme acteur de l'aménagement du territoire. www.seine-et-marne.fr

→ Une offre originale de Silence, ça pousse !

Silence, ça pousse ! met à disposition des distributeurs une idée cadeau originale pour les fêtes de fin d'année : des crayons surprise à offrir pour tout achat d'une plante (parmi les produits concernés). Ces crayons à graines, présentés dans un étui attractif aux couleurs de la marque, une fois devenus trop petits pour écrire, sont à planter en terre pour une seconde vie : la capsule présente à l'extrémité libre des graines qui germent en quelques semaines. Huit crayons sont à collectionner, contenant des graines de tournesol, lin, origan, lavande, sauge, thym, calendula et coriandre. Chaque plante concernée par l'offre est prête à offrir avec son cache-pot et son étiquette « spécial Noël » au fond bleu nuit. Cette offre disponible mi-novembre sera relayée sur le site Internet de la marque ainsi qu'en points de vente, grâce à une affiche dédiée offerte aux distributeurs. www.coach-silence-ca-pousse.fr



→ Le biostimulant Trilis de Sylva Fertilis pour amateurs et professionnels

La jeune société caennaise Sylva Fertilis, productrice de l'amendement organique Terra fertilis issu de ressources forestières, a créé en partenariat avec If Tech le biostimulant Trilis, qui a remporté au Salon du végétal de Nantes en juin dernier, un Innovert argent dans la catégorie « Espaces verts ». Sylva Fertilis France fournit le support constitué de bois pyrolysé ultraporeux, sur lequel est fixé un champignon mycorhizien. Ce biostimulant apporte ainsi de nombreux avantages aux semis, repiquages et plantations : bonne rétention en eau, fixation des nutriments, aération du sol, densification du système racinaire, amélioration de la résistance... Ce produit est conditionné en sachets de 100, 250 et 500 g, à destination aussi bien des jardiniers amateurs que des professionnels : entrepreneurs du paysage, maraîchers, horticulteurs, viticulteurs, fleuristes. www.terrafertilis.com



→ Smact lance un étiquetage sur mesure

Pour fêter ses dix ans, Smact lance une solution innovante d'étiquetage sur mesure adaptée aux petites séries pour lesquelles les impressions offset ne sont pas appropriées. Smact conçoit une découpe à la forme voulue, par exemple celle de la fleur, qui sera effectuée au laser, avec une perforation permettant une fixation directe. Les distributeurs peuvent aussi personnaliser les chromos de leurs produits pour mettre leur enseigne en avant. www.smact.fr





→ Stage professionnel et fête des fruitiers aux pépinières Chatelain



Les pépinières Chatelain, au Thillay (95), organisent un stage gratuit, le mercredi 22 novembre, destiné aux professionnels, pour les former aux pratiques de la taille fruitière. Se déroulant au sein de la pépinière, avec deux séances d'une demi-journée, l'une le matin, l'autre l'après-midi, cette formation sera assurée par François Moulin, ancien responsable des cultures fruitières du Potager du Roi à Versailles. Inscription obligatoire avant le 15 novembre en ligne. Le samedi suivant, 25 novembre, sera organisée

la Fête des Fruitiers, cette fois pour le grand public, avec démonstration des techniques de taille, présentation et dégustation de variétés anciennes et nouvelles. L'occasion pour les jardiniers amateurs de découvrir la richesse des pommes françaises et de se former au bon entretien de ses pommiers. www.pepinieres-chatelain.com

→ Événement Orchidée à Paris en mars 2018

Le 18^e colloque international de l'EOCCE (European Orchid Council Conference and Exhibition) se tiendra au Paris Event Center de la Porte de la Villette, du vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018, intitulé « Quel futur pour les orchidées ? ». Pareil événement ne s'est pas produit depuis trente ans : des producteurs d'orchidées du monde entier ainsi que des institutions et des associations orchidophiles de toute l'Europe présenteront des décors exceptionnels. Des espèces botaniques rares et les dernières créations d'orchidées hybrides seront proposées à la vente par les producteurs venus d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Un congrès se déroulera en parallèle à l'exposition, fort en contenu scientifique, mais équilibré avec une série de conférences et de séminaires : ce sera une occasion importante pour les chercheurs de se rencontrer, mais aussi pour les résultats scientifiques à être largement diffusés vers les producteurs, les amateurs et les instances chargées de la protection et de la conservation des milieux naturels. <https://eocce2018.com>



TENDANCES & CONJONCTURE

→ Afaïa s'investit dans la normalisation européenne



Échéance cruciale pour les adhérents d'Afaïa, le projet de règlement harmonisé des matières fertilisantes et supports de culture est sur de bons rails, estime le syndicat professionnel : le premier vote plénier du Parlement européen a eu lieu le 24 octobre. Une procédure de « trilogie » sera ensuite mise en place entre le Parlement, le Conseil des ministres et la Commission européenne pour bâtir un compromis. Compte tenu des délais de mise en application, le nouveau règlement ne devrait pas arriver avant fin 2020. Celui-ci dépend de l'existence de normes européennes « méthodes » pour encadrer chaque paramètre, qu'il concerne l'innocuité ou la qualité des produits et les délais sont très courts pour que ces méthodes soient disponibles à temps pour la mise en application du règlement. La création de ces normes est répartie entre trois comités

techniques du CEN (Comité européen de normalisation), et Afaïa préside deux de ces comités : Benoît Planques, son président, le TC455 pour les biostimulants, et Laurent Largent, son délégué général, le TC223 pour les amendements organiques et les supports de culture. Les adhérents d'Afaïa vont aussi s'investir dans les différents groupes de travail de ces comités techniques, pour défendre des produits de qualité et assurer l'utilisation des méthodes le plus adaptées. www.afaia.fr, www.biostimulants.fr

→ L'AFBV défend l'amélioration des plantes

Dans une lettre adressée au Premier ministre, l'Association française des biotechnologies végétales exprime ses craintes que la deuxième phase des États généraux de l'alimentation ne tourne à une confrontation entre l'agriculture dite conventionnelle et l'agriculture biologique. Elle estime que tous les types d'agricultures, à condition de s'inscrire dans une démarche agroécologique doivent pouvoir coexister. Pour « produire plus et mieux avec moins », tout en assurant la pérennité des exploitations agricoles, l'AFBV considère l'amélioration des plantes comme une voie de progrès essentielle, quels que soient les modèles agricoles considérés. Il serait irresponsable de préconiser une baisse des usages des pesticides sans soutenir simultanément l'amélioration des plantes, pour obtenir, par exemple, des plantes génétiquement résistantes à des maladies ou des insectes nuisibles. Ou encore de promouvoir l'amélioration des plantes, en refusant a priori l'usage de certaines biotechnologies végétales. Pour l'AFBV, la transformation en profondeur du modèle agricole et agroalimentaire impose la prise en compte, et sans a priori, des aspects scientifiques et technologiques. www.biotechnologies-vegetales.com



→ Le Geves lance son nouveau site Internet



Dans cette nouvelle version de son site Internet, le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences privilégie une navigation ergonomique et fluide par actions, par grandes thématiques et par groupes d'espèces. Il apporte ainsi des informations précises sur l'expertise déployée par les équipes du Geves et par le CTPS (Comité technique permanent de la sélection) sur l'ensemble des espèces cultivées du gène à la plante, en passant par la semence, dans le cadre de ses missions réglementaires et

de l'appui aux filières. Les différents boutons d'actions verticaux permettent de consulter le *Catalogue français des variétés* (plus de 8 000 parues au *Journal officiel*), inscrire une variété au catalogue, protéger une variété, demander une analyse, participer à un EIL (Essai inter-laboratoire) ou encore se former. Les menus horizontaux donnent accès à des informations liées aux missions du Geves, à son organisation, aux outils techniques, ainsi qu'à des actualités et événements au niveau national et international. www.geves.fr

→ Journée mondiale des sols à Poitiers

« C'est par les sols qu'il faut commencer pour prendre soin de la planète »... Au vu de cet enjeu primordial, l'Association française pour l'étude des sols et le Club parlementaire pour la protection et l'étude des sols consacrent le colloque de la journée mondiale des sols au thème « Aménagement du territoire et multifonctionnalité du sol », le lundi 4 décembre à l'Hôtel de région de Poitiers (86). Les interventions de la matinée permettront de caractériser les sols et les services écosystémiques auxquels ils contribuent et deux tables rondes l'après-midi étudieront l'intégration de la multifonctionnalité des sols d'une part dans les projets d'aménagement du territoire, d'autre part dans les outils de planification. www.afes.fr



« C'est par les sols qu'il faut commencer pour prendre soin de la planète »
Prise en compte de la nature et qualité des sols dans les politiques d'aménagement du territoire
lundi 4 décembre 2017
POITIERS Hôtel de Région

→ L'Anses retire son AMM au glufosinate de Bayer



L'Anses a procédé le 24 octobre au retrait de l'autorisation de mise sur le marché du seul produit phytopharmaceutique à base de glufosinate autorisé en France, le Basta F1 de Bayer, ainsi que des permis d'importation des produits en contenant. Suite au réexamen de l'AMM de ce produit, l'Agence a conclu que n'étaient pas exclus des risques pour la santé des utilisateurs et des travailleurs, et des personnes présentes à proximité des espaces traités. L'herbicide Basta F1 est utilisé en pulvérisation sur vignes, vergers, légumes et pommes de terre. www.anses.fr

→ Rendez-vous professionnel de l'horticulture aux Pays-Bas



Durant cette semaine de novembre, Aalsmeer est l'épicentre de la floriculture, avec le premier World Floral Summit (WFS) qui s'est tenu le mardi 7, organisé notamment par Fleuroselect, Royal FloraHolland, Union Fleurs et l'AIPH (Association internationale des producteurs horticoles). La soirée était consacrée au « Dutch Tulip Award 2017 », récompense dont nous vous donnerons les résultats la semaine prochaine. Elle est suivie d'un salon commercial du 8 au 10 novembre, le Royal FloraHolland Trade Fair d'Aasmeer. Pendant ces trois jours, ce Salon international réunit les acteurs des plantes ornementales. Exportateurs, grossistes et leurs clients, locaux et étrangers, y trouveront un assortiment complet de fleurs, plantes, concepts de présentation, tendances et nouveautés. www.royalfloraholland.com